

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de
Meurthe-et-Moselle

MAIRIE de CHAMPENOUX
54280

**PROCES VERBAL DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 24 juin 2019**

Membres en exercice : 15
Membres présents : 12
Membres votants : 14

Date de convocation : 17/06/2019
Envoi à la Préfecture : 02/07/2019
Publication : 02/07/2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPENOUX s'est réuni en Mairie après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur GUIMONT Henri Philippe, Maire.

Etaient présents : Mmes Claire CARTAUX, Catherine COISNE Stéphanie DIDIERJEAN, Marie- Claude MONCHABLON et Corinne RIPPA MADONNA, Mrs. Henri-Philippe GUIMONT, Roger PREVOST, Christian GUILLAUME, Philippe GERARDOT, Serge FEGER, Cédric LOTH et Thierry VERMEIL DE CONCHARD.

Etaient absents excusés : Mme Corinne GENIN, Mme Karine FELIX.

Etait absent : M. Bernard LEMONNIER.

Ont donné pouvoir : Madame Corinne GENIN à Monsieur Henri-Philippe GUIMONT, Madame Karine FELIX à Monsieur Roger PREVOST.

Secrétaire de séance : Madame Corinne RIPPA MADONNA.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2019

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 29 Avril 2019 est adopté à l'unanimité.

**Objet : Domaine et Patrimoine : actes de gestion du domaine public (3.5.2) :
approbation de l'enquête publique de la désaffectation de chemins ruraux**

Vu la délibération du 3 décembre 2018 ;

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée en mairie de Champenoux du 16 Mai 2019 au 31 Mai 2019 ;

Vu l'avis favorable du Commissaire enquêteur en date du 23 Juin 2019 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide:

- **D'APPROUVER** le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur ;
- **DE PROPOSER** à la vente aux propriétaires riverains ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette opération.

Objet : Commandes publiques : autres contrats (1.4) : programme de vente de bois en bloc et sur pied

Suite à la présentation faite par Monsieur le Maire et après avis de la commission Forêt et sur proposition de l'ONF, le programme de vente de bois 2019 s'établit comme suit :

- Parcelle 9 (volume de 367 m3) : vente de bois en bloc et sur pied
- Parcelle 17 (volume de 400 m3) : vente de bois en bloc et sur pied
- Parcelle 19 (volume de 345 m3) : vente de bois en bloc et sur pied

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide:

- **D'APPROUVER** le programme de vente de bois 2019 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette opération.

Objet : Finances Locales : Divers (7.10) : avenant n°1 pour la réfection de la voirie route de l'INRA

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la délibération n°44 du 5 décembre 2016, le marché de travaux concernant la réfection de la chaussée route de l'INRA, a été attribuée à l'entreprise SAS L. THIRIET TP.

Des travaux supplémentaires ont été réalisés par SAS L THIRIET TP en cours de chantier

pour un montant de 22 191,52 € HT soit 26 629,82€ TTC.

Ces travaux, non prévus dans l'acte d'engagement initial, font donc l'objet de l'avenant n°1 joint à la présente délibération.

Ainsi, le nouveau montant hors taxe est arrêté à la somme de 120 991,52€ HT soit 145 189,82€ TTC.

Les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits au budget communal 2019.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** l'avenant n°1 du marché relatif à la réfection de la voirie route de l'INRA attribué à SAS L THIRIET TP, pour un montant de 22 191,52€ HT soit 26 629,82€ TTC,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer avec SAS L THIRIET TP l'avenant n°1 susvisé.

Objet : Finances locales : Subventions inférieures à 23 000 euros (7.5.2) : Subventions aux associations-année 2019

- Vu les crédits ouverts à l'article 6574 du budget 2019;
- Décide d'attribuer les subventions suivantes :

➤ Association ABC Cyclo	540,00 €
➤ Air-Pas	270,00 €
➤ C.P.I.E.	270,00 €
➤ Club Saint Barthélémy	540,00 €
➤ Foyer Rural	180,00 €
➤ Tennis Club Campussien	540,00 €
• Club de la Boule Campussienne	540,00 €
➤ Amicale des sapeurs-pompiers	540,00 €
➤ Association Orchestre Pyramide	540,00 €
➤ Junior Association Fun& Heart	300,00 €

➤ Soit un total de	4 260,00 €

Ordre du Jour :

- Approbation de l'enquête publique de la désaffectation des chemins ruraux
- Programme de vente de bois en bloc et sur pied
- Avenant n°1 pour la réfection de la voirie route de l'INRA
- Subventions aux associations année 2019

H.P.GUIMONT, Maire	Roger PREVOST	Christian GUILLAUME	M.C.MONCHABLON
Corinne GENIN	Bernard LEMONNIER	Serge FEGER	Catherine COISNE
Corinne RIPPA MADONNA	Philippe GERARDOT	Claire CARTAUX	Karine FELIX
Thierry VERMEIL DE CONCHARD	Stéphanie DIDIERJEAN	Cédric LOTH	